

Diplôme d'établissement - Spécialisation Paysage : opérationnalité et projet

Formation continue - Module de master



Au cœur des enjeux du vivant, le diplôme d'établissement spécialisation Paysage : Opérationnalité et projet, met l'accent sur la dimension opérationnelle du projet de paysage, de la conception à la conduite des travaux. Elle concerne les domaines de l'aménagement paysager, la restauration et la gestion des espaces extérieurs en réponse à des commandes publiques et privées tout en répondant aux enjeux sociétaux majeurs, dont la limitation du dérèglement climatique et de l'érosion de la biodiversité.

Durée

260 jour(s) - 750h

Session(s)

- 01 septembre 2025 au 28 août 2026
Lieu : Angers
Tarif : 5000 euros

Responsables(s)

Christophe Migeon et Vincent Bouvier

Pré-requis

Pré-requis
Niveau de formation en ingénierie paysagère ou avoir une expérience professionnelle justifiant le niveau de connaissances attendu dans le domaine du certificat.

Informations particulières

Formation organisée sur une période de 12 mois : cours de septembre à février, suivi d'un stage de mars à août

Nombre de participants

1 minimum - 5 maximum

Objectifs

- Concevoir et valoriser les innovations dans la filière paysage.
- Concevoir un projet d'aménagement (approche végétale renforcée).
- Raisonner la gestion du végétal dans un projet,
- Dimensionner et assurer la mise en œuvre des aménagements.
- Chiffrer et gérer financièrement le projet et les chantiers.
- Coordonner l'exécution des travaux d'un projet de paysage.

LES +

DE LA FORMATION

Enseignement diversifié : conférences, cours théoriques, études de cas, stage en entreprise...
Formation de niveau master 2
Mixité des apprenants : élève ingénieur et public adulte

Publics concernés

Public adulte en reconversion ou non, souhaitant valider un niveau bac +5
Jeune diplômé de niveau master 2 souhaitant effectuer une 2ème spécialisation

Programme

- Approfondissement du milieu professionnel (173h)
- Végétal et écologie (107h)
- Approfondissements disciplinaires (76h)
- Projet de conception, phase PRO (180h)
- Analyse de chantier (60h)
- Répondre à des commandes émergentes (156h)
- Stage en entreprise (24 semaines)

Modalités d'évaluation :
Travaux écrits et oraux

La décision d'admission à cette formation sera effectuée par le responsable pédagogique et le service formation continue.

A noter, coût de la formation :

- 2 500 € pour les étudiants en poursuite d'étude, pour les particuliers sans financement,
- 5 000 € pour tout autre demandeur.

Contacts

Service Alternance et Formation Continue

tél : +33 (0)2 23 48 55 26

fc.rennes-angers@institut-agro.fr

Informations et inscription

<https://formationcontinue.institut-agro-rennes-angers.fr>

Formation ouverte sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits